

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELIDID, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absents :

Mme Nezha NAJIM, M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

**Renouvellement des mandats des administrateurs au conseil d'administration de
Scalis : désignation d'un représentant de Limoges Métropole**

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Conformément à ses statuts, le conseil d'administration de Scalis comprend trois administrateurs nommés sur proposition des établissements publics et des collectivités territoriales, au titre de la catégorie II des actionnaires, à savoir : le département de l'Indre, Châteauroux Métropole, Orléans Métropole et Limoges Métropole.

Lors de l'Assemblée générale de Scalis en date du 21 juin 2021, le département de l'Indre, Châteauroux Métropole et une personne physique (M. Fleuret) ont été désignés administrateurs.

Le mandat de M. Fleuret arrivant à expiration cette année, il a annoncé ne pas vouloir candidater de nouveau à ce poste.

Ainsi, il s'agit de procéder à la désignation d'un troisième administrateur au titre de la catégorie II des actionnaires.

Après la concertation et accord des actionnaires de la catégorie II, cités ci-dessus, il est proposé que Limoges Métropole désigne un représentant permanent pour siéger au conseil d'administration de Scalis.

Le conseil communautaire décide :

- d'indiquer à Scalis, l'intention de Limoges Métropole de candidater à un mandat d'administrateur pour une durée de trois ans,
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire au bon déroulement de ce dossier.

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret.

A l'issue du vote auquel il est procédé, est désigné à l'unanimité des suffrages exprimés en qualité de représentant de Limoges Métropole pour siéger au sein du conseil d'administration de Scalis en qualité de représentant permanent :

- M. Jean-Luc BONNET

ADOpte A L'UNANIMITE

N'a pas participé au vote :

- M. Jean-Luc BONNET

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le jeudi 25 avril 2024